



Bénédiction de la cloche restaurée

BENEDICTION DES CLOCHES DE SAINT-LEGER...

Devant une assistance aussi intéressée que recueillie, le Père Michel Hoang a béni la cloche de l'église qui vient d'être restaurée. Elle date de 1541.



Que de Fa dièse, puisque c'est sa sonorité, cette superbe cloche aura sonné depuis 1541.

Pensez donc ! C'est l'année où Mercator construit 2 globes terrestre et céleste pour Charles Quint. François 1er décide de reconstruire Le Louvre. Jacques Cartier s'embarque pour le Canada et Michel-Ange achève le « jugement dernier » de la Chapelle Sixtine. Elle en a vécu des histoires de Charente. Aujourd'hui, elle est encore pour quelques jours à l'entrée de l'église Saint Léger. Cette semaine, elle reprendra sa place dans le clocher.

Cette cloche était à l'origine dans le clocher primitif de l'église. Il reste encore la tour escalier qui permettait d'accéder à l'ancien beffroi. Il y avait une seconde cloche qui sera détruite au début du 19ème siècle.

Quelques années après l'installation de cette première cloche, une seconde sera installée. Dans les années 1930, une troisième viendra rejoindre les deux autres.

Victime des bombardements de 1940, cette cloche sera refondue et bénie de nouveau en 1946, après la Libération.

Forte de ses 525 kg, la nouvelle cloche restaurée sonnera les Angelus, les messes, les baptêmes et les obsèques, ainsi que les grands événements nationaux.

C'est en présence du maire de Mansle, Christian Croizard et du Premier Adjoint, Jonathan Charriaud que s'est déroulée cette célébration. A cette occasion, Jonathan Charriaud a retracé l'histoire épique de cette cloche. Depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat, les bâtiments des églises construites avant cette date sont la propriété des communes. C'est donc d'un commun accord que se décident les travaux de réfections des bâtiments. Le Père Michel Hoang, curé de la paroisse de Mansle a rappelé l'importance de ces cloches et de leurs sonneries pour notre humanité.



Albert-Alexis Galland